

Mairie de La Saulce

BULLETIN MUNICIPAL JANVIER 2022

Édito

« La Politique la plus coûteuse, la plus ruineuse, c'est d'être petit ! » Charles DE GAULLE

« Là où il y a une volonté, il y a un chemin » François MITTERAND

2021 : Année d'étude et de construction de l'avenir de LA SAULCE

**Nous vous l'avons promis en 2020...
Nous l'avons fait !**

• Réouvrir le cabinet médical avec l'arrivée début 2022 de 2 jeunes médecins généralistes.

Il y a 5 ans notre village perdait ses médecins, une catastrophe pour les Saulcetiens devenus orphelins de leur médecin traitant. Dans le contexte de désertification médicale et de pénurie de généralistes, **nous l'avons fait !**

• Notre village souffrait depuis quelques années d'un **déficit de professions paramédicales**. Pour faciliter leur installation et leur activité dans notre **village nous avons créé un pôle santé** afin qu'ils puissent profiter de locaux adaptés et vous apporter leurs services si utiles à votre santé et à votre bien être. Ici encore, **nous l'avons fait !**

• Notre village manquait cruellement de services dans de nombreux domaines. Nous avons obtenu des autorisations préfectorales, la labélisation qui nous a permis d'ouvrir une « **Maison France Service** ». **Nous l'avons fait !**

• Un **projet structurant important : l'aménagement de l'entrée nord**, en vue de sécuriser et embellir ce secteur, un projet vieux de plus de 10 ans. **Nous l'avons réalisé !**

• Une **étude de programmation**. Cette étude, qui se termine, va nous permettre d'avoir une vision précise et rationnelle du développement à moyen et long terme de notre village, et des investissements structurants à réaliser **pour projeter notre cité sur les 10, 15, 20 ans et plus, à venir**.

• **Parce que notre jeunesse est notre priorité**, parce qu'il est important de lui apprendre ce qu'est et ce qu'implique l'engagement citoyen, un **Conseil Municipal Jeunes a été mis en place !**

• **Parce que l'école et la santé de nos enfants est une priorité**, nous avons installé **des capteurs de CO2** dans toutes les classes et la cantine. **C'est fait !**

Ainsi comme vous pouvez le constater, 2021 a été une année très riche et très active malgré les difficultés liées à la crise sanitaire persistante, grâce :

• **A toute l'équipe municipale** qui s'est largement mobilisée tout au long de l'année : les adjoints aux travaux,

école, associations, animations, jeunesse, finances, et chaque conseiller dans sa propre délégation, je les en remercie.

• **Je veux aussi associer et remercier pour tout le travail effectué** notre secrétaire général, notre responsable des services techniques, et tous nos agents des services administratifs, des services techniques et du périscolaire. Ils ont tous fait preuve d'un professionnalisme et d'un dévouement au service de la population qui mérite notre admiration.

Enfin mon conseil et moi-même, souhaitons mettre en avant d'une part **les associations**, leurs présidents, présidentes et tous les bénévoles, pour le lien social qu'ils apportent. Ainsi que **nos gendarmes** et **nos pompiers** qui assurent quotidiennement notre sécurité et notre quiétude.

2022 : Chères Saulcetières, Chers Saulcetiens,

Parce que je considère que le pire pour un responsable politique c'est :

• **Dire sans jamais faire...**, les promesses électorales jamais tenues..., les belles paroles, jamais suivies d'actes concrets...

• **Ne pas avoir de vision** pour sa commune..., ne pas être capable de montrer un chemin... un avenir...

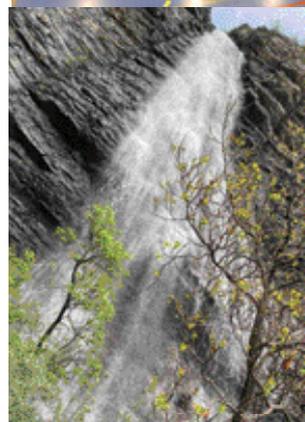
C'est pour cela, que nous vous proposons, mon équipe et moi-même, de poursuivre en 2022 notre action et les projets qui permettront à LA SAULCE de rayonner, de se développer harmonieusement et d'être citée en exemple. Et qui permettra aux Saulcetiens, grâce aux emplois créés sur notre pôle d'activité de Gandière en plein développement, de travailler au village, d'y trouver des services et enfin d'y vivre dans un environnement agréable et de quiétude.

Ainsi entre autres, l'année 2022 sera marquée par la construction de **la salle de la culture et des festivités**, l'arrivée de plusieurs entreprises sur les zones d'activités etc...

Enfin et nous l'espérons tous, **le retour du lien social** et de la convivialité dans un monde sans COVID, grâce à nos associations, nos commerçants, et à vous tous chers concitoyens !

Tous les agents municipaux, le conseil Municipal et moi-même vous souhaitons UNE BELLE ET HEUREUSE ANNÉE 2022.

Le Maire
Roger GRIMAUD



Un peu d'histoire de notre village



La Saulce connaît une certaine notoriété par son positionnement géographique avec l'arrivée de l'A51 qui en fait la véritable «porte des Alpes du Sud», par sa dimension socio-économique avec sa zone d'activité de Gandières ou encore par sa dynamique filière arboricole implantée sur les terres fertiles de la vallée de La Durance. Outre les atouts précités, notre village recèle également une dimension historique.

L'étymologie de son nom ferait référence à une source salée (salica) signalée dès 1823 qui jaillissait autrefois dans les environs.

Plusieurs événements historiques ont été écrits à La Saulce comme en témoigne la tour de guet dite «Saulce Vieille» qui domine telle une vigie notre village. Cette dernière fut construite au XIII^{ème} siècle par les seigneurs d'Orange dont c'était le fief.

Récemment, notre municipalité a entrepris des travaux consistant à aménager l'accès à la tour ainsi que son illumination chaque nuit dans une volonté de mise en valeur de notre patrimoine.

Historiquement, le village originel se trouvait implanté sur ce piton rocheux avant que les Saulce-tiers ne rejoignent la vallée pour construire le bourg actuel.

Cette évolution a été rendue possible grâce au progrès technique et connaissances acquises au fil du temps permettant de d'endiguer les crues de la Durance.

Par ailleurs, La Saulce fut le théâtre de quelques faits historiques majeurs illustrés entre autres par la fameuse bataille «des Piles» opposant Bonapartistes et Royalistes en 1815.



L'histoire débute le 1^{er} mars 1815, lorsque Napoléon 1^{er} pose le pied sur la plage de Golfe-Juan, après 1 an d'exil. A ses côtés, 1200 hommes prêts à rejoindre Paris pour asseoir à nouveau leur empereur sur le trône.

Afin d'éviter les troupes royalistes cantonnées en Basse-Provence, il décide alors de gagner Grenoble par l'intérieur du pays.

De là commence une formidable épopée passant par notre commune où l'Empereur fut accueilli en héros le 6 mars 1815.

Ce dernier passera la nuit à Gap puis poursuivra sa route pour atteindre Paris le 20 mars.

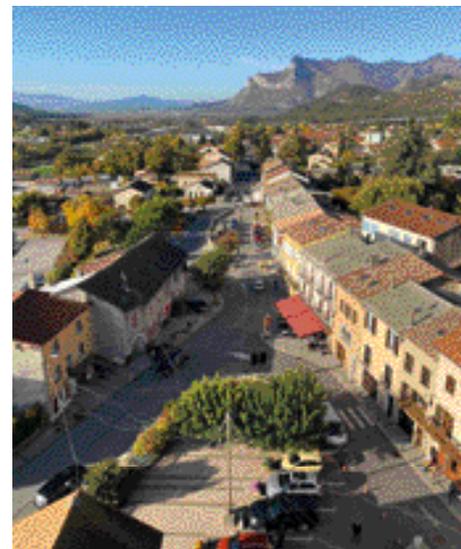
Après 3 tentatives infructueuses de reprendre Gap les 9, 14 et 27 mars, où sont basés les Bonapartistes, les Royalistes fidèles au

roi Louis XVIII établis à Marseille et Sisteron, vont, sous le commandement du général Loverdo, passer à une nouvelle fois à l'offensive et livrer une ultime bataille le 07 avril les opposant aux troupes Bonapartistes, commandées quant à elles par les généraux Chabert et Proteau.

Cet affrontement se déroulera sur notre commune au lieu-dit « bas de l'étréit » plus connu sous le nom de bataille des Piles, zone située à l'actuel carrefour de l'A51.

Les Saulcetiens vont soutenir les Bonapartistes et même participer au combat.

La bataille des Piles fera 60 morts et 80 blessés et verra les troupes napoléoniennes vaincre celles des Royalistes qui furent contraintes de se replier sur Marseille qui tombera le 15 avril.



Autre fait illustre totalement méconnu : l'apparition de la sainte vierge à Benoîte Rancurel dans l'église de La Saulce.

En 1692, alors que les Savoyards déferlent sur le Dauphiné et les Hautes-Alpes commettant les pires atrocités (viols, pillages, incendies) et semant le chaos, Benoîte Rancurel, sur les recommandations de la vierge Marie qui lui est apparue à Notre Dame du Laus où elle demeure, se réfugie dans notre village et va y séjourner pendant une semaine.

C'est dans l'église de La Saulce, qu'une nouvelle apparition de la vierge surviendra.

Cette dernière demande à Benoîte de fuir à nouveau vers le sud.

L'emplacement de l'apparition se trouve en lieu et place de l'actuelle statue de la vierge.

La reconnaissance officielle par l'église du caractère surnaturel des apparitions interviendra le 04 mai 2008 par la promulgation par l'évêque de Gap et d'Embrun d'un décret en ce sens.

Vous pouvez voir en image le reportage «La Saulce des siècles d'histoire» réalisé par les équipes de DICITV en suivant le lien : https://www.bfmtv.com/bfm-dici/replay-emissions/hors-series/vu-dici-la-tour-de-guet-de-la-saulce-des-siecles-d-histoire-et-meme-un-miracle_VN-20211290330.html



Les entreprises de la Saulce se distinguent !

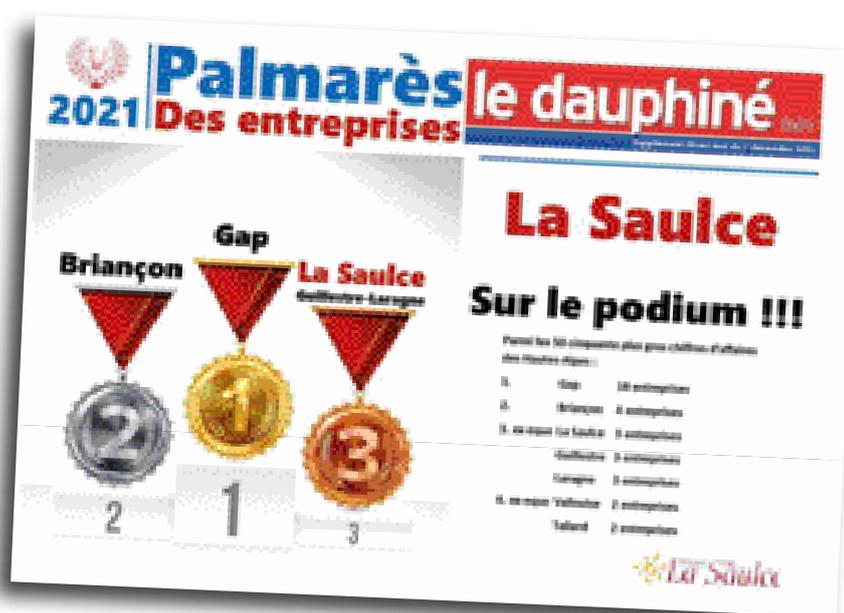
Cela faisait partie des priorités du Maire Roger Grimaud et de sa majorité. Le pari est sur le point d'être entièrement gagné. Le Maire, par ailleurs Vice-président de la Communauté d'Agglomération Gap-Tallard-Durance en charge du développement économique rappelle ainsi que les 15 hectares de la zone de Gandière sont quasiment vendus avec notamment plusieurs entreprises dont une micro-crèche sur le point de

s'installer et déjà des emplois créés. Un développement fulgurant avec une vraie volonté de privilégier l'emploi et un écosystème économique favorable au territoire, à la commune et aux Saulcetiens.

En effet, dans le palmarès du journal Le Dauphiné Libéré paru le 07 décembre dernier, La Saulce s'affirme comme une terre d'accueil de belles entreprises du

département des Hautes-Alpes. Avec Ragoucy, Alpes Sanitherm et Transport Sabatier notamment, la commune monte sur le podium des communes du 05 accueillant le plus d'entreprises parmi les 50 plus gros chiffre d'affaires de notre département.

A noter dernièrement l'arrivée des établissements ASFOR sur la ZA de Gandière



Economie locale : vie des entreprises

Au pain du berger

La boulangerie au Pain du berger au cœur du village à proximité de la place de l'église est gérée depuis près de 20 ans par Baptiste Clément, artisan boulanger-pâtissier et son

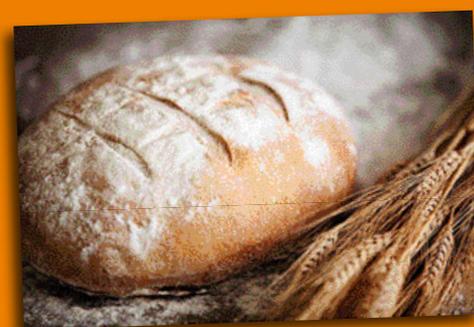
épouse Laurence.

Ces derniers vous accueillent chaque jour afin de vous régaler de délicieux pains allant de la baguette traditionnelle aux pains spéciaux.

En dignes représentant de la pâtisserie française, Baptiste confectionne des pâtisseries maisons : éclairs, mille-feuilles, tartelettes aux fruits, etc.

Sans oublier les incontournables viennoiseries préparées chaque matin (croissants, pains au chocolats, brioches, etc.).

Pour les plaisirs salés, vous trouverez des



pizzas, des quiches, des croissants au jambon ainsi que des tartes à la pomme de terre chaque vendredi. Enfin, pour agrémenter vos soirées, tous les mardi, jeudi et vendredi de 19h à 21h, vous pouvez commander un large choix de pizzas.

Retrouvez votre artisan au Pain du Berger : Du lundi au samedi de 6h30 à 12h30 - 16h00 à 19h15 (fermeture mercredi et dimanche après-midi). Tél : 04 92 54 20 06



Le chalet aux tourtons et produits régionaux

David Pittavano, enfant du canton, a su par son dynamisme et son investissement personnel développer une offre alimentaire attrayante, tant pour les locaux que les touristes, avec des produits de pays dans un point vente bien aménagé et situé idéalement à proximité du rond-point de l'A51.

Cela fait près de 10 ans que David a débuté son activité.

A l'origine son local était implanté dans un modeste chalet dans lequel il vendait principalement des tourtons et des ravioles à emporter déjà à la sortie de l'autoroute.

Au fil du temps, en bon commerçant, il a su adapter et faire évoluer sa gamme de produits en vue de répondre à une demande croissante et ainsi fidéliser sa clientèle.

Cette dernière est ravie de retrouver des produits régionaux de qualité sourcés localement (tourtons, ravioles, fromage, jus de fruits, miel, pommes, charcuterie...).

David vous accueille avec son sourire et sa bonhomie dans son nouveau magasin sis dans le parc d'activités de Gandières, visible depuis le rond-point de l'A51 et très facile d'accès avec un parking à votre disposition.



Votre centre de soins et bien-être local : A découvrir à tout prix

L'Institut « La Cascade », situé au 190 avenue Napoléon, vous accueille dans une ambiance chaleureuse et propice à la détente.

Vous pourrez y découvrir des soins et des produits pour hommes et femmes afin de répondre à toutes vos attentes.

Épilations, massages, soins du visage et du corps, etc.

Un large choix de prestations au service de votre bien-être et de votre beauté sans oublier la vente de produits cosmétiques de qualité « made in France ».



Sandrine, votre esthéticienne se fera un plaisir de prendre soin de vous, et sera toujours prête à vous conseiller. Cette dernière a ouvert son salon sur notre commune il y a près de 4 ans.

Professionnelle expérimentée et diplômée d'Etat, elle attend vos prises de rdv au 06 64 52 69 59.

Par ailleurs, vous trouverez tous les renseignements sur les nombreuses prestations proposées sur la page Facebook : <https://fr-fr.facebook.com/institutlacascade/>

Petite enfance : Ouverture du relais petite enfance

Sarah Lucas Aubertin et Elsa Nadal sont heureuses de vous annoncer l'arrivée du **relais petite enfance** proche de chez vous. Le relais porté par l'ADMR dans le cadre de «Maison France Service » rayonne sur toute la communauté d'agglomération Gap Tallard Durance.

Les animatrices ont pour missions de :

- **Informier et orienter les familles** sur les modes d'accueil des enfants de moins de 6 ans.
- Soutenir et **accompagner le parent** dans sa fonction d'employeur

- Accompagner les professionnels de l'accueil à domicile dans **leur professionnalisation** (formation, groupe de parole...)
- **Organiser des temps collectifs** des assistants maternels, garde d'enfants à domicile et leurs enfants accueillis pour vivre des moments ludiques, de partage et de découverte (activités, sorties, matériel éducatif adapté)
- Faire connaître le métier d'assistant(e) maternel(le) et/ou Accompagner le **retour à l'emploi** pour des futurs professionnels de l'accueil à domicile

Une animatrice sera présente tous les lundis dans la **salle du foyer** à La Saulce dès février :

- **9h30 à 11h30** temps de regroupement collectif entre enfants et assistant(es) maternels(les)
- **12h30 à 15h** accueil du public pour informer, orienter selon vos besoins



pour tous, toute la vie, partout

Mail : rpegap@admr05.org
Tél : 04.92.52.04.15

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

La commune de la Saulce a procédé comme il se doit à la célébration du 103^{ème} anniversaire de l'armistice de 1918.

Pour le plus grand plaisir des Saulcetiens, la cérémonie s'est tenue en présence du porte drapeau Raymond Silve, des élus locaux, des représentants de la gendarmerie, et des pompiers et du public venu nombreux pour l'occasion, dans le respect des gestes barrières.

Les jeunes élus du CMJ ont également participé à la cérémonie aux côtés de Monsieur le Maire par la lecture de textes.

Une Maison « France Services » pour La Saulce et son territoire

Depuis cet été, notre La Saulce dispose d'une maison France Services. Il s'agit de la première structure de ce type implantée sur le canton.

L'accueil est réalisé en mairie par Stéphanie et Fanny, agents administratifs. Les entretiens avec les différents partenaires se dérouleront dans le local jouxtant La Poste, au cœur du village.

On peut y accomplir de nombreuses formalités telles que celles relevant du ministère de l'intérieur (aide au renouvellement des papiers d'identité, du permis de conduire et de la carte grise), des finances publiques (déclaration de revenus, appropriation du prélèvement à la source), de la Justice (accompagnement de l'utilisateur dans l'accès au droit), de l'assurance

maladie, de l'assurance retraite, des allocations familiales, de Pôle emploi, de la Mutualité sociale agricole...

La maison « France Services » contribue à renforcer le lien entre les services publics et les usagers avec comme principal objectif de simplifier et faciliter l'accomplissement des démarches administratives en particulier pour ceux qui connaissent des difficultés d'accès au numérique.

L'État et ses partenaires versent chaque année à la commune 30 000 € liés aux dépenses de fonctionnement de ce service.

Cette structure a une vocation territoriale et accueille donc aussi les populations des villages alentours et de tout le canton.

2022 : année électorale

L'inscription sur les listes électorales n'est pas seulement un devoir civique, mais résulte également d'une obligation légale en vertu de l'article L.9 du code électoral. Elle est indispensable pour voter.



Deux scrutins électoraux seront organisés en 2022 :

Les élections présidentielles :

→ 10 et 24 avril 2022

Les élections législatives :

→ 12 et 19 juin 2022

Quels sont modalités d'inscription ?

Plusieurs possibilités s'offrent à vous. Vous pouvez déposer votre dossier d'inscription :

→ En ligne en se connectant au téléservice : www.service-public.fr

La date de clôture des inscriptions pour les demandes en ligne est fixée au 02 mars 2022.

→ En Mairie

→ Par courrier, avec le Cerfa 12669*02 de demande inscription

Dans tous les cas, **un titre d'identité et un justificatif de domicile** (datant de moins de 3 mois) doivent être présentés. Le Cerfa 12669*02 est téléchargeable sur internet et à votre disposition en mairie.

La date de clôture des inscriptions sur les listes électorales (en mairie et par courrier) est fixée au vendredi **4 mars 2022** inclus.

Je vais avoir 18 ans avant ou pendant le scrutin, que dois-je faire pour voter ?

→ L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (à condition qu'ils aient effectué les démarches de recensement citoyen au moment de leur 16 ans et au plus tard le 31 décembre 2021).

Toutefois, les jeunes qui se feront recensés **à partir du 1^{er} janvier 2022 et qui atteindront leur majorité d'ici les 10 et 24 avril 2022 ou d'ici le 12 et 19 juin 2022** ne seront pas inscrits d'office. **Ils devront effectuer une inscription volontaire sur les listes électorales** (entre le 1^{er} janvier et le 4 mars).

Vote par procuration, comment faire ?

Si vous n'avez pas la possibilité de vous rendre dans votre bureau de vote le jour des élections (déplacement, handicap, personnes âgées...), vous avez la possibilité dès maintenant de confier à un autre électeur le soin de voter pour vous. Vous pouvez réaliser votre demande :

→ En ligne sur le site www.service-public.fr/

→ A la gendarmerie ou au commissariat de police munis d'une pièce d'identité

Comment savoir si je suis inscrit sur les listes électorales ?

→ Vous avez la possibilité de vérifier votre inscription sur le site : www.service-public.fr

→ Prendre contact avec Adèle en mairie, l'agent administratif en charge des inscriptions est à votre disposition pour vous renseigner

Où se trouve le bureau de vote ?

Les élections se dérouleront au foyer familial situé 43 avenue Napoléon, de 8 h à 18 h.

Je ne trouve pas ma carte d'électeur, que dois-je faire ?

L'année 2022 est une année de refonte de l'ensemble des cartes électorales. De ce fait vous recevrez votre nouvelle carte au plus tard 3 jours avant le 1^{er} tour des élections. Sachez toutefois que la carte électorale est utile mais non obligatoire le jour des élections, seule la pièce d'identité l'est. Pour toute demande d'information complémentaire, Adèle l'agent responsable des inscriptions en mairie est à votre disposition sur les heures d'ouverture de la mairie, par téléphone au 04.92.54.20.13 ou par mail à mairie@lasaulce.fr

Chers Concitoyens, Chers Electeurs,
Le COVID ne doit pas nous faire oublier l'essentiel, l'avenir de notre pays la France, et l'avenir de nos enfants !

« A force de sacrifier l'essentiel à l'urgence, on oublie l'urgence de l'essentiel »

Edgar MORIN (philosophe)

VOTEZ !

Le Maire, Roger GRIMAUD

Arrivée de 2 médecins généralistes

Nous sommes très heureux de pouvoir annoncer l'installation sur La Saulce de deux jeunes médecins généralistes au cours du 1^{er} trimestre 2022.

Il s'agit de Mme Rachel TOURRES-DE RIVOYRE et de M. Fabien PORET.

Ces derniers assureront leurs consultations dans le cabinet médical historique au 210 avenue Napoléon.

L'abnégation du conseil municipal et notamment l'investissement de M. le Maire, médecin en retraite, ont contribué, après de nombreux mois de recherches et démarches diverses, à ce succès.

La pénurie de professionnels de santé est prégnante en zone rurale, qualifiée de « déserts médicaux », contribuant à accentuer un peu plus la fracture entre France urbaine et périphérique.

La présence de médecins généralistes

revêt un caractère essentiel tant en termes d'attractivité territoriale que de service indispensable à la population.

Aussi, sous l'impulsion de M. le Maire, une vision stratégique dans le domaine sanitaire qui se matérialise aujourd'hui, et qui, avec la création du pôle santé, relève d'une cohérence organisationnelle consistant à trouver dans un même périmètre : médecins, infirmiers, kiné sans oublier notre dentiste M. Gérard EXPOSITO, notre officine locale, la Pharmacie Jousselin, Aixel Vision, ophtalmologiste place de l'église et M. Olivier DESCHAMPS, masseur-kinésithérapeute maillons indispensables de cette « chaîne de santé ».

Souhaitons la bienvenue à ces nouveaux professionnels de santé très attendus par les Saulcetiens.

PÔLE SANTÉ

Le projet porté par la municipalité consistant en l'acquisition et l'aménagement de locaux en vue de leur mise à disposition au profit de professionnels de santé touche à sa fin.

En effet, dès 17 janvier M. Hervé BIELAWSKI a débuté ses consultations en qualité de kinésithérapeute. Originaire du Nord de la France, ce dernier, qui connaît bien notre région, a répondu favorablement à notre proposition d'installation sur notre commune.

En mars, un deuxième local sera occupé par une équipe d'infirmières libérales œuvrant sur notre territoire. Restera un 3^{ème} cabinet libre à la location.

Cette opération structurante pour notre village permet de disposer sur un même périmètre de l'ensemble des professionnels couvrant les principaux besoins de santé du quotidien.

Le pôle santé se situe au 305 avenue Napoléon (ancien hôtel Marrou) et jouxte le salon de coiffure « à la pointe des ciseaux ».

Tribune des élus d'opposition « avec vous pour la saulce »

Chères saulcetières et Chers saulcetiens,

Une nouvelle année se termine, elle vous a apporté, des joies, comme des peines, mais malheureusement elle nous a encore pénalisé, avec la Covid-19 qui hélas n'en finit pas, continuant à provoquer tristesse et angoisse.

Nous espérons, nous, conseillers de l'opposition, que vous puissiez passer quand même de bonnes fêtes de fin d'année entourés des gens que vous aimez.

Nous tenions quand même à vous signaler que lors des deux derniers mois l'association club poker 05 a réalisée deux tournois caritatifs pour la lutte contre le cancer l'un pour octobre rose l'autre pour octobre bleu (cancer du sein et cancer de la prostate)

Nous remercions particulièrement les membres de son bureau MM. Lagier Franck, Côme Maurice, Arnaud Cédric qui ont su par leur dynamisme récolter 1285€ versés à la recherche contre le cancer, merci et bravo à eux. Dommage qu'aucun élu ne soit venu participer aux tombolas de ces deux tournois.

Nous reviendrons très vite vers vous pour un édito, début d'année

En attendant nous vous souhaitons de très bonnes fêtes.

Thierry PLETAN, Martine FLOUROU,
Franck LAGIER, Eva SIROT

Aménagement entrée Nord

Projet structurant, dans les cartons depuis de nombreuses années, l'aménagement de l'entrée du Nord devient une réalité.

Commencés en octobre dernier, les travaux d'aménagement conduits par les entreprises Colas et EVR suivent leur cours et respectent les délais prévisionnels impartis.

Objectifs portés par l'équipe municipale : embellir et valoriser l'espace public, créer des trottoirs et améliorer la sécurité des usagers notamment au vu de l'accroissement de l'habitat sur ce secteur avec la récente résidence « Les Clos des Glycines » comprenant de nombreux logements.

Anciennement, cette portion de l'avenue Napoléon correspondait au tracé de la voie de circulation de la vallée

de la Durance, aujourd'hui déviée.

Au-delà des objectifs précités, cet investissement s'inscrit dans le cadre du projet d'itinéraire cyclable « Gap - Val de Durance ».

A terme, cet itinéraire a vocation à intégrer le projet de mobilité douce dit « voie verte » qui permettra de rallier les communes de Gap ou Tallard.

Sur le plan du financement près de 70% du coût de l'opération a fait l'objet de subventions émanant de l'état, de la région et du département soit un montant global de soutiens financiers de 316 K€.

Urbanisme

Travaux : Les permis de construire passent au digital

La dématérialisation des permis de construire et des demandes d'autorisation d'urbanisme devrait simplifier les démarches de nombreux propriétaires qui souhaitent faire des travaux.

Chaque année, près de 1,5 million de demandes d'autorisation d'urbanisme sont déposées dans les mairies et jusqu'à 40 services sont consultés pour instruire un dossier au sein de l'administration, selon le ministère de la Transition écologique.

Pour simplifier ces procédures complexes, depuis le 1^{er} janvier 2022, les usagers peuvent faire cette démarche en ligne.

Permis de construire, de démolir ou d'aménager, déclaration préalable de travaux ou certificat d'urbanisme, les demandes pourront être déposées sans avoir à se déplacer.

Toutes les communes devront être en mesure de recevoir les demandes d'autorisation par voie électronique. Le ministère considère que cette mesure devrait améliorer la qualité des dossiers et limiter les erreurs, assurer une meilleure traçabilité des demandes et une meilleure

résilience des services en cas de fermetures des guichets physiques.

CIVISME

Déneiger devant chez soi : quelles sont les obligations ?

Les flocons de neige annoncent l'hiver, les fêtes de Noël et de fin d'année, les joies du ski... mais la neige est également cause de glissade, chute, verglas, accident...

Notre commune prévoit par arrêté municipal une obligation faite aux riverains de déneiger devant leur habitation.

Le déneigement consiste à déblayer la neige et assurer le salage ou sablage en cas de verglas.

Cette opération s'effectue jusqu'à la limite du trottoir, et sans obstruer les bouches d'égout pour permettre l'écoulement des eaux.

Tous les propriétaires, gardiens d'immeuble ou gérants de commerce ont l'obligation de déblayer les accès aux portes.

Dans une copropriété, c'est au syndic de copropriété de prévoir la gestion du déneigement.

Dans le cadre d'une location, déneiger incombe au locataire car cela est considéré comme du petit entretien.

Conformément au Code civil, le propriétaire peut voir sa responsabilité engagée si un accident se produit devant son domicile. Mais généralement le contrat d'assurance responsabilité civile garantit les dommages causés à autrui. Il est conseillé de se renseigner auprès de son assureur.

L'école

La rentrée scolaire 2021-2022 s'est faite sous un beau soleil et avec bonne humeur.

Les enfants étaient contents de se retrouver et de reprendre le chemin de l'école. Ils ont été accueillis par les instituteurs devant les portails de chaque niveau, dans le respect des règles sanitaires. Une fois les effectifs au complet, les écoliers ont pu rejoindre leur classe et faire un petit coucou à leur parent.

Effectif le jour de la rentrée (il a évolué à la hausse entre temps) : 132 élèves, 7 classes, 3 ATSEM à plein temps, 3 AVS et 10 instituteurs.

**7 TPS + 10 PS – 20 MS – 17 GS
– 18 CP – 16 CE1 – 14 CE2 + 8 CM1
– 4 CM1 + 18 CM2**

Nous avons maintenu la 3^{ème} cantine afin de respecter les règles sanitaires, distanciation, éviter le brassage des

enfants. Nous sommes vigilants sur le port du masque, les locaux sont

régulièrement désinfectés et aérés dans la journée.

D'ailleurs les classes et les salles de cantine-garderie ont été équipées de capteurs CO2 afin de mieux prévenir les risques de contamination et de mieux réguler les mesures de ventilation des locaux.

Le repas de Noël n'a pu se faire à la salle Marcel Lesbros mais nous avons eu la visite du Père Noël à l'école. Nous l'avons accompagné, avec les agents de l'école, dans toutes les classes pour faire la distribution de friandises et de cadeaux, moment très agréable et joyeux pour finir l'année.



Conseil Municipal Jeunes

Onze jeunes âgés de 10 à 15 ans ont répondu favorablement à l'appel à candidature pour devenir membre du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ), nous les félicitons !

Il s'agit d'un lieu d'expression, d'échanges et d'actions qui a pour objectifs de :

- Permettre aux jeunes d'évoluer au sein de leur village en les aidant à devenir des citoyens responsables et à participer et s'impliquer dans la vie de leur commune,
- Prendre en compte la parole des jeunes conseillers, d'être écoutés, entendus et consultés,
- Sensibiliser les jeunes à la citoyenneté et la démocratie.

Des séances de travail et des conseils municipaux jeunes seront réalisés sur les 2 ans du mandat. Les jeunes élus débattront sur les idées de projets à mettre en place sur des thèmes variés (environnement, solidarités, loisirs). Ils étudieront les différentes possibilités de réalisation et chaque projet sera approuvé en CMJ.

Un budget sera alloué par le Conseil Municipal chaque année pour la réalisation d'un ou deux projets votés par le CMJ.

Le premier Conseil Municipal des Jeunes se réunira prochainement afin d'élire le « Jeune Maire » par un vote à secret dans l'isoloir comme il se doit !

Espaces Jeunes

Deux soirées ados se sont déroulées à l'automne. Une cinquantaine de jeunes sont venus passer une bonne soirée avec au programme : foot, basket, hand, volley, fléchette, babyfoot, karaoké et barbecue. Au vu du succès remporté des soirées seront à nouveau organisées.



ILS SONT NÉS

UBERTINO Margot, née le 29/07/2021,
LAFLEUR Kriss, né le 13/09/2021,
SZABO Karl, né le 24/09/2021,
PORET Axel, né le 07/10/2021,
BIRECHE CHAPUT Anna, née le 16/12/2021.

ILS NOUS ONT QUITTÉS

FARDEAU Louise, Paulette, Micheline
 née **JAQUET**, le 04/07/2021
GARNIER Hélène, Simone, Elise née ROLLAND, le 12/10/2021
CRESPIN Bernard Grégoire, le 30/09/2021
GRAND Jean-Claude Gabriel, le 15/12/2021
MARIE Agnès Huberte Emiliennn née CORNU, le 25/12/2021

Nous souhaitons la bienvenue à Adèle et Stéphanie arrivées récemment en qualité d'agent administratif à la Mairie de la Saulce et pour la Maison France Service.

Un nouveau site internet pour la commune : Un travail est actuellement en cours pour vous proposer un nouveau site internet plus moderne, correspondant aux tendances actuelles, plus intuitif et s'adaptant aux nouvelles normes des navigateurs.

Retrouvez les informations publiques sur les panneaux d'affichage numériques, place de l'église et au stade.
 Téléchargez l'**application cityall** pour avoir les informations en direct sur votre smartphone.

HORAIRES SERVICES MUNICIPAUX**MAIRIE**

Accueil du public : Lundi mardi mercredi jeudi de 9h00 à 12h00 et de 15h45 à 17h45, le Vendredi 9h00 12h00 et le samedi de 10h00 à 12h00.

MÉDIATHÈQUE

Lundi 15h30 17h30 - Mercredi et vendredi 14h30 17h30 - Tél : 04 92 21 90 81 - Mail : mediatheque@lasaulce.fr

INFOS UTILES

GENDARMERIE : 17

POMPIERS : 18

SAMU : 15

CABINET MÉDICAL : AVENUE NAPOLÉON, OUVERTURE MI-FÉVRIER

CABINET D'OPHTHALMOLOGIE, PLACE DE L'ÉGLISE - TÉL : 04 92 20 20 22

PHARMACIE JOUSSELIN : PLACE DE LA LIBERTÉ - 05110 LA SAULCE - TÉL : 04 92 54 25 15

CHIRURGIEN-DENTISTE M. GÉRARD ESPOSITO : 257 AV. NAPOLÉON - 05110 LA SAULCE - TÉL : 04 92 54 26 67

CABINET INFIRMIER : 50 RUE DE PROVENCE - 05110 LA SAULCE - TÉL : 06 07 85 27 22

KINÉSITHÉRAPEUTE M. HERVÉ BIELAVSKI : PÔLE SANTÉ, AVENUE NAPOLÉON

KINÉSITHÉRAPEUTE : M. OLIVIER DESCHAMPS : RUE DE PROVENCE

PORTAGE DES REPAS

Le CCAS met à disposition un service de portage de repas à domicile. Les repas sont préparés par un traiteur local. Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le CCAS, en Mairie au 04 92 54 20 13

TRANSPORTS EN COMMUN

Tous les transports du réseau en bus sont gratuits et desservent très régulièrement le village. Le guide est disponible en Mairie. Les horaires, lignes et arrêts sont indiqués sur le site de l'agglomération Gap, Tallard Durance.



Mairie de
La Saulce

Le Village - 05110 LA SAULCE
 Tél. : 04 92 54 20 13 / Fax : 04 92 54 21 41
 mairie@lasaulce.fr

Éditeur : Mairie de La Saulce - Dépôt légal n°2001-08
 Conception / Réalisation : Païta Communication
 Directeur de publication : Roger GRIMAUD
 Ont participé à la rédaction de ce numéro : Comité de rédaction
 Photos : Élus, employés municipaux, membres du CCAS,
 présidents et membres des associations de La Saulce.
 Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement.

Retrouvez toute l'info de votre commune sur www.lasaulce.fr